

Accompagner les personnes dans le cadre d'un GEM



Objectifs

1. Comprendre la notion de handicap psychique.
2. Appréhender l'impact des troubles psychiques sur le fonctionnement d'un GEM.
3. Ajuster sa posture professionnelle et sa relation aux adhérents.
4. Développer une conduite de projet dans le cadre d'un GEM.



2 JOURS

01 et 02 mars 2023 à Amiens
07 et 08 juin 2023 à Loos



PUBLIC

Tous professionnels et bénévoles
 d'un GEM.



PRÉREQUIS

Aucun



ANIMATION

Psychologue et conseiller(ère)
 en économie sociale et
 familiale



GROUPE

Mini : **7 personnes**
 Maxi : **15 personnes**



TARIF

160 €/pers. en inter



Contenu

Les repères de compréhension de la notion de handicap psychique

- Définition de termes : du normal au pathologique ; les implications de la loi 2005 ; le handicap psychique.
- Notions de base sur les troubles et la souffrance psychique.
- Caractéristiques des publics accompagnés en GEM.

Les pratiques d'accompagnement dans l'environnement du GEM

- Réflexion sur une démarche éthique de qualité.
- L'empowerment.
- La gestion de groupe et de projet individualisé.

Enclenchement et gestion d'une démarche de projet

- L'élaboration d'un projet concret avec les adhérents.
- Mise en œuvre et engagements réciproques.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Échanges autour de situations pratiques et des expériences des participants.

Exercice de réflexion sur la conduite de projet.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, de mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.

